

## **Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de Responsable d'unité d'intervention sociale**

**La formation en centre est constituée de 4 unités de formation (UF) :**

### **UF 1 : Conception et conduite de projets (90 heures)**

Dans cette unité de formation, l'enseignement a pour objectif de faire acquérir aux étudiants une démarche de réflexion et de questionnement pour appréhender les situations professionnelles et acquérir des méthodes d'analyse à partir de la méthodologie du projet et la méthodologie de la recherche.

### **UF 2 : Expertise technique (150 heures)**

Dans cette unité de formation, les apports théoriques ont principalement pour objectif de donner sens aux pratiques professionnelles et permettre leur évaluation.

### **UF 3 : Management d'équipe et analyse des pratiques (100 heures)**

Dans cette unité de formation, à partir d'un enseignement théorique et conceptuel, à partir de jeux de rôle, de mises en scène filmées et d'expériences rapportées par les étudiants, ces derniers auront à acquérir les bases indispensables à l'exercice de leur fonction de cadre et, en atelier professionnel, auront à mener le travail de réflexion sur leurs pratiques pour en mesurer les enjeux et les questionner.

### **UF 4 : Gestion budgétaire et administrative (60 heures)**

Dans cette unité de formation les étudiants auront à acquérir les connaissances indispensables à la faisabilité et à la conformité d'un fonctionnement de service : planification et organisation du travail, respect des lois et règlements, mécanismes budgétaires.

### **Le stage professionnel**

Il dure 11 semaines et demi. Il est relié à l'ensemble des unités de formation. Il s'effectue auprès d'un professionnel exerçant des fonctions d'encadrement dans un établissement ou service social ou médico-social et obligatoirement dans un établissement ou service qui ne dépend pas de l'employeur du candidat. Ce stage compte 2 séquences : une première de début mai à mi-juin, une seconde de début janvier à mi- février.